

SCULPTURES ANTIQUES DE LA PROVINCE MAROCAINE DE SOUS

DÉCOUVERTES

PAR LE RABBIN MARDOCHÉE (1)

Par **Henri DUVEYRIER.**

Les estampages de pierres que le rabbin Mardochée a faits dans le Soûs, et qu'il a envoyés à la Société de Géographie, sont au nombre de 68; il a pris ces empreintes d'après le procédé qui consiste à appliquer sur les pierres et à faire entrer dans leurs parties creuses une mince couche d'argile emprisonnée entre des feuilles d'un papier spécial. Sur ces 68 estampages 34 représentent des spécimens différents de dessins gravés par les anciens habitants du sud-ouest du Maroc; 12 sont des duplicata d'autant des premiers dessins; les 22 derniers rendent la surface plus ou moins inégale de pierres, taillées ou non, mais sur lesquelles on ne distingue pas de travail de gravure.

Ces estampages n'ayant pas été numérotés par Mardochée et aucune indication n'y étant jointe qui pût servir à retrouver le lieu précis d'origine de chacun d'eux, mon premier soin a été de les numérotés suivant l'ordre dans lequel je les sortais de la caisse (2).

Malgré l'omission d'indication précise de provenance sur chaque estampage, il est facile de déterminer le rayon dans lequel le rabbin Mardochée a fait ses intéressantes trouvailles. C'est la partie du Soûs qui est la plus près de l'Ouâdj Dhra'a, entre 27° 45' et 29° 15' de latitude nord, 11° 30' et 13° 15' de longitude ouest de Paris. Le Djebel Ida Ou Tal-

(1) Communication adressée à la Société dans sa séance du 3 mai 1876. — Voir la planche jointe à ce numéro. — Voir, pour la relation du voyage du rabbin Mardochée, *Bulletin* de décembre 1875, page 561.

(2) Les numéros qui manquent, sur la planche, se rapportent à des estampages indéchiffrables ou qui paraissent n'avoir aucune signification.

tas, le territoire des Oulâd Dhoû 'Asra, le Djebel Tabayoudt, le Djebel Taskalewîn, le Djebel Bani et le rocher de Taskala Oumm Aghrou Ikelân sont probablement les points où se trouvent sinon tous, du moins un certain nombre de ces monuments, car il est possible que quelques-unes des pierres que le rabbin Mardochée a estampées soient dans d'autres points, dans la partie du canton de Tazerouâlt qui est restée en lacune dans ses notes et sur sa carte.

Rien n'indique la nature géologique des pierres sur lesquelles les dessins ont été gravés.

On remarque dans ces dessins, des figures d'animaux, parmi lesquels il est facile de reconnaître l'éléphant, le rhinocéros, le cheval, la girafe, un petit mammifère qui est ou un renard, ou un chacal ou même un lièvre (1), l'autruche, la grue et peut-être l'outarde. La figure de l'homme manque sur toutes ces sculptures, mais on y trouve représentés certains objets fabriqués : une sandale, un harnais de cheval, un bouclier, un autel et ce qui paraît être soit un bâton de commandement, soit plutôt une arme offensive.

Les antiques sculpteurs du Soûs avaient un art tout primitif : la ressemblance de quelques-uns des sujets est loin d'être satisfaisante, et tantôt le trait d'un même dessin est profond et net, tantôt il est large et indécis. Tantôt on reconnaît que l'instrument qui servait au graveur a dû être une pointe en métal, tantôt on est tenté d'attribuer le trait à l'usure de la pierre par des chocs ou le frottement avec un éclat d'une pierre plus dure ; cependant il semble bien que tous ces dessins soient à peu près de la même époque, et ils doivent être l'œuvre de la première civilisation qui s'est développée dans la partie nord-ouest de l'Afrique.

(1) Lièvre, en langue berbère, se dit *tazerwâlt*, mot qui est devenu, dans le Soûs, le nom propre d'un canton. Ce rapprochement est peut-être purement accidentel, mais il n'y a rien d'impossible à ce qu'il traduise une superstition des Éthiopiens Daraites, qui aurait ainsi laissé une trace reconnaissable dans la langue des premiers conquérants blancs du pays.

Il faut, tout d'abord, écarter l'idée que ces sculptures grossières du Soûs puissent être, soit le travail moderne des conquérants ou des marchands portugais des xv^e et xvi^e siècles, soit le travail encore plus moderne de prisonniers ou de renégats européens. L'exécution d'aussi nombreuses sculptures, sur des monuments aussi considérables que sont ceux sur lesquels on les trouve, aurait réclamé plus de temps que n'en purent consacrer loin de leurs forts et de leurs comptoirs, à des ouvrages de luxe, ces conquérants, ces marchands, ni, à plus forte raison, ceux de leurs compatriotes qui tombaient aux mains des Marocains.

A la fin du xv^e et au commencement du xvi^e siècle, les Portugais étaient les maîtres de Mogador, de l'Iguir Oufrâni, de Mâssa, où ils tenaient garnison, et où ils avaient établi des comptoirs. Mais ils étaient là des intrus et des ennemis sur des parcelles du territoire soumis aux Benî Merîn, et ensuite aux princes chérifs, qui voyaient d'un œil jaloux l'infidèle occuper des ports et des forts dans un État musulman qui formait leur domaine. Au milieu de guerres continuelles contre les Marocains, les Portugais de Mogador, de l'Iguir Oufrâni et de Mâssa ne devaient donc pas jouir de la liberté de s'éloigner beaucoup de leurs châteaux ou de leurs comptoirs; il leur eût été certainement impossible d'entreprendre, dans l'intérieur du Soûs, jusqu'où leur domination ne s'étendait pas, des travaux d'aussi longue haleine, auxquels manquent d'ailleurs absolument les caractères de l'art européen moderne. Beaucoup plus loin du côté du sud, à la plantation d'El-Qâdhi, dans l'Adrâr, il existe, à ce qu'il paraît, un monument isolé, une tour qui atteste une ancienne occupation portugaise de cette oasis (1). Mais c'est par Arguin que les Portugais pénétrèrent dans l'Adrâr, en cherchant à s'ouvrir une route vers les centres commerciaux du Niger moyen.

(1) Capitaine Vincent. Voyage dans l'Adrâr (*Revue algérienne et coloniale*, octobre 1860).

On ne reconnaît pas non plus, dans les épigraphes du Soûs, des traces de l'art romain ni de l'art phénicien. Il faut donc chercher les auteurs de ces sculptures en dehors des civilisations phénicienne, romaine et portugaise.

En passant en revue les estampages, nous allons noter, dans les sujets qui y sont représentés et dans leur comparaison avec d'autres monuments africains, les caractères qui peuvent aider à refaire l'histoire des anciens monuments du Soûs, à l'égard desquels sont muets les auteurs tant anciens que modernes.

Les estampages n^{os} 19, 24, 25 représentent quatre éléphants, parmi lesquels seul celui du n^o 25 a une de ses défenses visiblement indiquée; l'estampage n^o 42 surtout représente un rhinocéros, qui, ainsi que les éléphants, ne peut avoir été gravé que par un homme ayant sous les yeux des animaux de ces espèces, ou, tout au moins, étant habitué à en voir dans le pays où lui-même vivait et travaillait. En effet, bien que loin de la perfection, ces dessins sont cependant d'une vérité frappante et, si l'éléphant et le rhinocéros bicolore n'avaient pas vécu dans le Soûs à l'époque de l'artiste, celui-ci aurait probablement trahi son ignorance par quelque faute commise dans la forme ou dans la pose d'animaux dont il aurait voulu graver l'image, de mémoire, ou d'après les récits d'étrangers. En pareil cas, par exemple, l'éléphant du haut de l'estampage n^o 24, qui est en arrêt, la trompe menaçante, n'aurait peut-être pas eu la queue horizontale, ce qui a bien lieu quand l'animal attaque, ou lorsqu'il est effrayé.

Nous savons par l'Histoire naturelle de Pline (l. V, 1, et l. VIII, x1), qu'anciennement l'éléphant vivait en Mauritanie : les environs de Salâ (ou Salé), ceux de Tanger et les rives de l'Ouâd Guîr étaient infestés par ces animaux. De même, alors, les eaux du fleuve Dhra'a nourrissaient des crocodiles. Ces deux faits, dont le premier trouve sa vérification inattendue dans les découvertes archéologiques du

rabbin Mardochée, autoriseraient à admettre que les habitants eux-mêmes de la contrée pouvaient appartenir à une race autre que celle qu'on y trouve maintenant, à la race qui peuplait le Sous au commencement de notre ère.

Un souvenir qui s'est conservé dans l'ouest de la Nigritie prouve que, jadis, les races sœurs Azêr et Kadjâga, parentes des Mandingues Wakorê, et alors maîtresses du Sahara au nord du Sénégal, où elles fondèrent un État, le Ghanata, qui s'étendit du grand coude du Dhiôli-Bâ à l'Océan jusqu'au 24° de latitude nord, et où elles forment encore le fond de la population des villes de Chétou ou Tichit, Ouadân, et Birou ou Oualâta, une tradition prouve que ces races avaient domestiqué et dressé des éléphants. C'est, je crois, le seul exemple qu'on puisse citer de races indigènes de l'Afrique, ayant, à une date quelconque, domestiqué le plus gros des quadrupèdes de ce continent. Ce fait témoigne d'une civilisation assez avancée chez les Azêr et les Kadjâga, civilisation qui disparut sans doute devant les envahissements successifs des Soûsou, des Berbères et des Arabes. En tout cas, personne ne récusera en faveur de l'existence passée de l'éléphant dans les pays d'El-Hôdh et d'Adrâr, aujourd'hui englobés dans le désert, la valeur de cette preuve matérielle que fournissent les langues azêr et kadjâga, parlées dans ces pays au nord du Sénégal, et qui possèdent des mots tout à fait propres, *terimé deré* dans la première, *toûré* (au pluriel *toûrou*) dans la seconde, pour désigner l'éléphant. Cette particularité avait déjà frappé Henri Barth, au point de vue philologique, parce que le mot de la langue haoussa, *tôro*, qui correspond à l'idée d'éléphant adulte, lui semblait être dérivée du substantif kadjâga; la remarque bien fondée du savant voyageur indique clairement que si la langue riche, harmonieuse et flexible du peuple Haoussa emprunta à celle plus grossière des Kadjâga un mot particulier relatif à l'éléphant, c'est que les Kadjâga, plus que les Haoussa, avaient affaire avec l'éléphant,

qui maintenant ne fréquente plus leurs parages. Rien d'étonnant à cela, puisqu'ils avaient rendu l'éléphant domestique.

Pline, appelant Gétules Dariens et Éthiopiens Daratites les habitants du bassin du Dhra'a, établit qu'au premier siècle de notre ère des rameaux de ces races noires indigènes, dont les derniers rejetons vivent maintenant dans l'Ouâd-Rîgh, le Nefzâoua et le Fezzân, peuplaient alors aussi le Sahara marocain, et en particulier les rives du fleuve Dhra'a, où le rabbin Mardochée a fait ses découvertes géographiques et archéologiques. N'y aurait-il pas quelque vraisemblance à ce que les Éthiopiens Daratites de Pline fussent des parents, peut-être même les ancêtres directs de ces mêmes nègres Azêr et Kadjâga, que nous trouvons aujourd'hui placés géographiquement les plus près de l'Ouâdi Dhra'a, et que l'histoire nous montre vaincus d'abord par les Soûson, puis refoulés, au moyen âge, par la race blanche du côté du sud, où ils sont encore opprimés par elle dans les villes de l'Adrâr et d'El-Hôdh, qu'ils ont fondées, tandis que d'autres Azêr, plus heureux que ceux-ci, ont réussi à conserver leur indépendance en se réfugiant encore plus loin, du côté du sud, sur les montagnes de l'Assaba et du Guidiouma ?

J'é mets là une idée que je ne voudrais pas affaiblir en l'appuyant par des arguments douteux, et cependant je ne puis m'empêcher de faire remarquer que, de nos jours, les tribus Maures appellent une fraction des Mandingues Wakorê, Ahel Mâssa, « gens de Mâssa », absolument comme s'ils faisaient allusion à leur origine du bassin de l'Ouâd Mâssa, le *Masatat* des latins, dans le Soûs, ou de la ville qui florissait jadis sur la rive, et dont la fondation remonte, sans aucun doute, aux *Masates*. Si cette supposition se trouvait appuyée par une tradition locale authentique, elle donnerait une certitude parfaite à l'idée que les Éthiopiens Daratites étaient précisément des Wakorê. Je me bornerai pour l'in-

stant à faire observer qu'aucune ville et aucun village sur la carte des pays qu'occupent aujourd'hui les Wakoré ne porte un nom approchant de celui de Massa.

Depuis les temps historiques, un changement climatérique complet a eu lieu, dans toute l'étendue du Sahara, au moins sous le rapport de la quantité des pluies.

A l'époque où les crocodiles chassaient dans les ondes de l'Igharghar, qui n'est plus qu'une vallée desséchée, où un naturaliste africain, le roi Juba, faisait déposer et conserver vivant dans le temple d'Isis, à Cherchel, un de ces reptiles, capturé dans un lac de la Berbérie, à l'époque où le bœuf était la bête de somme par excellence des Garamantes, sur la route commerciale du Fezzân aux pays Haousa, l'éléphant trouvait indubitablement un milieu qui lui convenait, dans l'Adrâr, comme dans le bassin du Dhra'a, et le changement très-notable, au point de vue hygrométrique, qui s'est opéré dans le climat du Sahara, pendant la période historique, explique à lui seul, croyons-nous, et la décadence des établissements de nègres, fixés au sol et non nomades, comme étaient les Éthiopiens Daraites, et la disparition de l'éléphant, du rhinocéros, de la girafe et du crocodile dans le bassin du Dhra'a.

L'éléphant qui est représenté sur l'estampage numéro 19 mérite une attention plus spéciale à cause des objets que le graveur a ajoutés à cette figure. Devant lui est planté un pieu; sous son ventre on voit une sorte de cippe, large et arrondie au sommet; derrière lui, une haute pierre, ou un tronc d'arbre taillé, est relié par un trait à sa queue étendue. L'espèce de cippe que je viens de mentionner au bas de cette composition se retrouve aussi dans le numéro 42. Par sa forme elle rappelle les pierres à inscriptions tumulaires, puniques et autres, qu'on rencontre dans diverses parties du nord de l'Afrique et, sans chercher bien loin, celle sur laquelle est l'inscription de l'estampage numéro 54.

Le seul dessin gravé d'un rhinocéros à deux cornes se

trouve sur l'estampage de la pierre numéro 42. Cette sculpture est la moins imparfaite de toutes, aussi le rabbin Mardochée l'a-t-il reproduite séparément dans l'estampage numéro 23. Le rhinocéros à deux cornes, ou *Rhinoceros Africanus* de Cuvier, qui a disparu de la Berbérie, du Sahara et même de beaucoup de contrées de la Nigritie, vit à notre époque surtout dans la partie sud de l'Afrique. Le dessin du Soûs donne, à la deuxième corne, une forme particulière ; et on y remarque, sur le flanc de l'animal, des traits qui doivent représenter des plis du cuir. Ce dernier détail est à retenir, parce que des deux espèces vivantes de rhinocéros à deux cornes décrites par Cuvier, seul le *Rhinoceros Sumatrensis* ou de Sumatra, à l'exclusion du *Rhinoceros Africanus*, a le cuir plissé. Sous le ventre de l'animal est encore une cippe, en partie effacée.

Trois autres animaux, dont deux mammifères et un oiseau, figurent sur la même pierre que ce rhinocéros. Il est difficile de savoir quelles espèces ils devaient représenter : cependant, le plus petit quadrupède ressemble au mouton, et l'oiseau pourrait bien être une outarde. Les deux traits partant de la tête de l'outarde et allant vers le sol, et encore mieux, le trait qui, après avoir entouré son museau, descend de la tête du mouton, paraissent destinés à représenter des cordes.

Le dessin d'une girafe est rendu par l'estampage n° 48, et malgré l'usure de la pierre à l'endroit du haut du cou et de la tête, je crois que l'espèce de ce ruminant est sûre. La girafe se trouve encore dans la partie sud du Sahara qui touche à l'Air et au Niger ; tout indique qu'elle n'habite plus l'ouest du Sahara, et les auteurs anciens eux-mêmes ne la citaient pas parmi les animaux du sud de la Mauritanie.

La pierre dont l'estampage numéro 45 reproduit la surface porte gravée une composition beaucoup plus compliquée. Au haut, et dans l'arrière-plan du tableau, je croirais qu'on

a voulu représenter l'ornementation architecturale d'une muraille; dans le bas, on voit une stèle taillée, ou un autel de forme élégante, surmonté d'un ornement conique. Devant cet autel est une grue parfaitement reconnaissable. Une grande et large feuille, comme celles de quelques végétaux des tropiques, et qu'on dirait être liée, de manière à la rabattre en parasol, ombrage l'autel et l'oiseau. On remarque encore, sur ce dessin, deux pieux fichés en terre dans la même position que ceux de l'estampage numéro 19.

Le sujet représenté sur l'estampage numéro 17 est un cheval nu, au-dessus duquel sont marqués le dos, la tête et les pieds d'un autre cheval. La pierre estampée sous le n° 36 nous montre aussi un cheval dont la tête est surmontée d'une inscription consistant en trois signes tefinagh, qui correspondent à D, OU, N(?).

Le cheval harnaché, dont la gravure est si bien conservée sur la pierre de l'estampage numéro 51, est attaché par un licol à un tronc d'arbre. Sur son dos se voit une selle plate de forme régulière, qui devait être faite avec une simple peau, natte ou étoffe, et retenue par une courroie qui passe sous la poitrine du cheval. La partie du ventre de l'animal qui touche aux cuisses est enveloppée dans une large bande d'étoffe, ou de cuir, qui paraît être destinée à garantir contre les piqûres des insectes les endroits dont la peau est la plus délicate. Cette gravure est intéressante parce qu'elle nous apprend comment était le harnais des chevaux des anciens habitants du Sous, harnais beaucoup plus compliqué que celui des anciens Numides du département de Constantine, si on doit s'en rapporter, pour établir une comparaison, à la remarquable sculpture d'Abizar, publiée par le général Faidherbe et par le docteur Reboud.

L'estampage numéro 20 reproduit le dessin gravé d'une autruche; sur celui numéro 21 on voit trois mammifères, superposés, et encadrés dans un dessin ornemental en simple trait dont la forme ferait croire que la pierre dont le rabbin

a envoyé l'estampage ne formait que la partie de droite d'une composition plus vaste. Les trois animaux de cet estampage pourraient bien être, en commençant par le bas, une gerboise, un renard et une jument pleine, mais ici je n'oserais pas parler avec certitude.

Sur le numéro 15 est le dessin au trait des contours du pied gauche d'un homme, ou de sa sandale. Ce pied ou cette sandale mesure vingt-six centimètres de long, c'est-à-dire la longueur du pied d'un homme européen de grande taille. A première vue, il n'y a dans cet estampage rien d'extraordinaire. On peut pourtant se demander : est-ce par pure fantaisie qu'on a ainsi gravé sur une pierre les contours d'un pied ou d'une sandale? A cette question je crois être autorisé à répondre négativement. Il faut qu'une idée particulière, probablement religieuse, et en tout cas chère à la race des graveurs du Soûs, ait présidé à l'exécution de ce dessin, car, dans d'autres contrées du nord de l'Afrique, j'ai observé des dessins tout à fait semblables gravés sur des rochers, tant autour de Ghadâmès que sur les monts Nefoûsa. C'est surtout dans ces montagnes, à l'oratoire agreste appelé Djâma' El-Khôtoua, entre la ville de Djâdo et le village de Chefi, où j'ai trouvé des contours de pieds gravés sur le roc, à côté d'autres marques rondes et ovales, que la destination de l'endroit me parut être clairement indiquée. La situation de cette mosquée, en un lieu solitaire sur la crête élevée d'un plateau dominant à pic la vaste plaine de la Djefâra, était bien choisie pour un autel. L'étendue et la grandeur imposante de la vue dont on jouit de Djâma' El-Khotoua ont dû porter les anciens comme les modernes à des pensées religieuses, et je crois que l'impression dont j'y fus saisi et qui me fit croire que ce haut lieu devait avoir été, dans les temps anciens, un sanctuaire, un autel naturel pour des sacrifices, serait partagée par tous ceux qui le visiteraient. Son nom moderne Djâma' El-Khotoua, c'est-à-dire « la mosquée du pas », se

rapporte évidemment aux dessins gravés de pieds que j'y indique. En sanctifiant et en consacrant le lieu d'un ancien culte les musulmans n'auront fait, dans le Djebel Nefoûsa, que ce que les sectateurs de plusieurs autres religions ont fait dans d'autres pays.

Voilà donc trois points, dont le plus à l'est est au moins à deux mille deux cents kilomètres de celui qui est le plus à l'ouest, et dont le troisième se trouve sur la ligne qui relierait les deux autres, où existent des dessins gravés sur le roc, représentant les contours du pied de l'homme. Je ne crois pas m'écarter des règles de la prudence qui s'impose tout naturellement dans un sujet encore tout nouveau, en attribuant les plus anciennes de ces grossières sculptures à une même race, qui a dû occuper toute la partie intérieure du Sahara, au moins entre le 28° et le 32° de latitude (1).

Sur la pierre de l'estampage numéro 32, où il semblerait qu'on eût voulu représenter un bouclier, les signes qu'on voit au centre du parallélogramme rappellent ceux dont les Touâreg ornent encore ces armes défensives. On peut être encore plus affirmatif quant au dessin de la pierre numéro 40, et dire qu'il donne l'image d'une arme offensive dont les habitants actuels du Soûs ne font pas usage. Je chercherais le modèle de ce dessin dans l'*amodaga*, épieu pointu ou épée en bois durci au feu, des anciens Guanches des îles Canaries, ou dans le *tezzézé*, sorte de bâton qui était l'arme particulière aux Guanches de Lancerote. Il y a également une certaine ressemblance entre le dessin des lignes courbes sur les pierres des estampages numéros 18, 27, 31 et 38, avec les inscriptions de la grotte de Belmaco dans l'île de Palma, publiées par M. S. Berthelot sous le N° 8 dans la planche qui accompagne sa *Lettre sur les ca-*

(1) Cette coutume s'est, je crois, perpétuée chez les sahariens contemporains, car j'ai vu des contours de pieds qui paraissaient avoir été gravés à une date plus récente que ceux dont je viens de parler.

ractères hiéroglyphiques gravés sur les roches volcaniques aux îles Canaries (Bulletin, Février 1875).

Des inscriptions composées de caractères isolés les uns des autres, mais distribués sans ordre, sont gravées sur les pierres des estampages numéros 43, 46, dont la forme est celle d'une cippe funéraire, et 47. On rencontre parmi ces signes des formes de lettres de l'alphabet numidique ou tefinagh; cependant, je ne puis pas voir un texte dans cette écriture.

Le dessin rendu par l'estampage numéro 44 se rapproche des précédents; il en diffère par des traits qui unissent entre elles les figures circulaires.

Il est possible que les dessins des estampages numéros 18, 31, 38, soient dus, comme l'est évidemment le numéro 56 et probablement aussi le numéro 50, au délitement partiel, ou à l'usure naturelle de certaines parties de la roche même. Je n'oserais pourtant pas l'affirmer, car nous ignorons la nature de cette roche. Cette réserve est imposée aussi par l'examen des estampages numéros 27 et 53, où la netteté et la forme des lignes courbes accusent le travail de l'homme et indiquent, soit un essai d'ornementation, soit peut-être un dessin qui avait une portée, à nous inconnue, dans l'esprit du peuple qui l'a gravé. Je regrette de ne pas comprendre dans quel but les caractères tefinagh KeN, peut-être même AKKeN (1), furent ajoutés au dessin du numéro 27.

Sur les estampages numéros 33, 34, 41, 52, 55 et sur celui de la cippe funéraire du numéro 49 on voit des dessins compliqués, faits par la main de l'homme, mais dont le but, il est vrai, nous échappe encore. Dans le numéro 41, où on distingue deux sortes de gravure, l'une au trait net, creusé avec une pointe, et l'autre au trait moins net et plus large, produit au moyen d'un frottement, on peut trouver le dessin d'une haie et quatre signes qui font partie de l'alphabet

(1) Ce mot *akken!* ou *ekken!* est l'impératif du verbe *temâhaq*: Préparer, arranger.

tefinagh, mais qui ne paraissent pas figurer là pour la valeur phonétique qu'ils ont dans cette écriture.

Le numéro 13 reproduit la surface d'un fragment d'une pierre plate et rugueuse, avec un creux arrondi et profond sous un signe très-nettement marqué, en forme d'S renversé, à côté d'une partie très-fruste de la surface. Un dessin, au trait fort large et profond de trois millimètres, figure sur la pierre rugueuse à laquelle se rapporte l'estampage numéro 10. Je n'en trouve pas l'explication.

Le plus grand estampage est celui du numéro 54. La pierre sur laquelle le rabbin Mardochée l'a pris est peut-être bien l'une des pierres tombales qu'il a signalées dans le Djebel Ida Ou Taltas, chez les Oulâd Dhoû 'Asra et sur le rocher appelé Taskala Oumm Aghrou Ikelân. Elle mesure quatre-vingt-dix centimètres de hauteur sur soixante-cinq centimètres de largeur. La surface, rugueuse par places, est couverte de dessins de caractères rappelant ceux de l'estampage numéro 46, plus le caractère du numéro 13, mais renversé. Il y aurait peut-être lieu de rapprocher la figure d'un croissant couché, qui se trouve marquée sur cette pierre, de la figure du croissant qui orne le haut d'une épitaphe libyque trouvée dans le département de Constantine. Mais dans le monument du Soûs on voit le croissant renversé, les cornes en bas, tandis que dans l'épigraphe algérienne les cornes du croissant sont tournées en haut.

Les dessins gravés sur les pierres des numéros 8, 11 et 14 sont, je crois, des ornements. Les deux premiers, à peu près semblables entre eux, paraissent avoir eu pour objet de représenter une fleur, et le numéro 14, un fruit à quatre lobes.

Vues dans leur ensemble, les sculptures découvertes dans le Soûs par le rabbin Mardochée ont un air de famille avec les gravures rupestres de Telizzarhên à l'ouest du Fezzân, et avec celles de Moghâr, dans le département d'Oran. A Telizzarhên, à Moghâr et dans le Soûs, les procédés de

gravure furent les mêmes, et l'esprit qui guidait l'artiste a été aussi le même. Les défauts de dessin qu'on remarque à Telizzarhên, où les pieds des animaux sont la partie la plus négligée, se retrouvent dans le Soûs encore plus qu'à Moghâr, et le relief du corps des animaux n'est indiqué ni sur les uns ni sur les autres de ces monuments.

Cependant les sujets qu'on a représentés de préférence à Telizzarhên, à Moghâr et dans le Soûs ne sont pas identiques.

Dans l'est, sur le chemin le plus au sud de ceux qui mènent de Mourzouk à Rhât, à Telizzarhên et à Aghahar Amân Semmedên, c'est-à-dire *la rivière aux eaux fraîches*, qui n'est plus qu'une vallée sans eaux courantes, les sculptures, profondément gravées, qui couvrent les parois verticales des rochers, représentent des bœufs, des chevaux, des ânes et des personnages allégoriques ou divinités à têtes d'animaux, ayant une grande ressemblance avec les dieux et les déesses du panthéon égyptien. La race de bœufs, à cornes recourbées en avant, qu'Hérodote dit être celle élevée chez les Garamantes, et au sujet de laquelle il ajoute cette hyperbole que la forme des cornes force ces animaux à paître à reculons, est représentée à Moghâr aussi bien qu'à Telizzarhên.

Sur les sculptures de l'extrême ouest, on ne voit ni le bœuf, ni l'âne, mais en revanche on y trouve, avec le cheval, des animaux qui manquent à Telizzarhên, et qui, par contre, sont gravés aussi sur les rochers des environs de Moghâr.

Au total, cette variété des sujets dans les dessins gravés pourrait être expliquée par la différence des milieux physiques en même temps que par la prédilection individuelle des artistes.

D'autres découvertes archéologiques, qui restent encore à faire aideront dans une forte mesure, à l'élucidation de la question qui nous occupe. Pour la traiter à fond il faut attendre qu'un voyageur ait exploré au point de vue archéologique, le canton d'Anâï qui est resté en dehors des in-

vestigations directes des Européens. Ce canton est sur une antique route commerciale des Garamantes qui, laissant à l'ouest l'oasis de Rhât et tombant, en Aïr, sur la route moderne, menait directement du Fezzân aux pays Haoussa. Le canton d'Anâï est tout autre chose que le village d'Anâï où commence, du côté du nord, le Henderi Tégué, l'oasis tédâ (tibboue) de Kanwir. Le point central du canton d'Anât est un puits unique où l'eau arrive à fleur de sol, et qui se trouve sous le 24° de latitude, à environ huit marches sud de Mourzouk, à cinq marches du village de Madrousa et à huit marches sud-est de Rhât. Une montagne borde le canton à l'est. Les vallées qui en descendent vont se perdre dans la dépression où est le puits, et qui reçoit probablement de l'ouest les eaux de la longue vallée d'Arrikîn. Des esclaves qui avaient été, à Anâï, faire paître les troupeaux des Touâreg, m'ont raconté que, sur les rochers, bordant la dépression, on voit des dessins gravés de bœufs, d'hommes et de *chariots*. Or la route qui, dans l'antiquité, passait par Anâï venant de Garama, dans le Fezzân actuel, a laissé sur le sol des traces encore visibles. On peut suivre ces traces au sud-ouest, du côté d'Aïr, et à deux marches et demie ou trois marches d'Anâï, elles mènent au puits d'In-Aouïder.

Henri Barth, faisant la description de la vallée de Teliz-zarhên et des vallées voisines, parle d'inscriptions en tefinagh qu'il trouva là en grand nombre sur les rochers, mais il a le soin de dire que la date de ces inscriptions est plus moderne que l'âge des sculptures. De toutes les sculptures découvertes par le rabbin Mardochée il n'y en a que deux sur lesquelles soient gravés en tout cinq caractères tefinagh alignés et encore lisibles. Ces cinq caractères étaient destinés à former deux mots, et, dans le groupe où ils sont le plus clairement indiqués, au lieu d'avoir été tracés horizontalement comme c'est aujourd'hui l'usage chez les Touâreg, ils se suivent verticalement, de bas en haut, ab-

solument comme dans les anciennes inscriptions berbères des nécropoles de la Numidie. Faut-il, de la présence de ces cinq signes, conclure que l'œuvre entière des ruines du Soûs, que ces grands travaux de barrages, ces escaliers taillés dans le roc d'une montagne, ces monuments en pierre de taille, ces nécropoles peuplées de nombreux tombeaux soient dus à la main des ancêtres des Berbères qui vinrent s'établir dans le Soûs, sur un sol déjà possédé par les Éthiopiens Daratites? Je ne le pense pas. La civilisation qui a produit, dans le Soûs, les monuments qui nous occupent a fort bien pu, elle a même dû, à un moment donné, recevoir un vernis, par l'influence berbère, tout comme cette autre civilisation qui, sortie du même berceau que la première, s'est développée dans le Fezzân, a *certainement* été touchée par l'aile du génie de l'ancienne Égypte, sans qu'on soit pour cela autorisé à qualifier d'égyptiennes proprement dites les sculptures des anciens habitants de Telizzarhên. Peut-être même les lettres tefinagh de l'estampage n° 36, celles surtout de l'estampage n° 27, où elles sont tracées horizontalement, seraient-elles des additions relativement modernes? Cette dernière supposition acquiert de la probabilité lorsqu'on réfléchit à ce que, sur les autres pierres et stèles à inscriptions, envoyées par le rabbin Mardochée, on ne peut pas reconnaître des textes en caractères tefinagh, mais bien uniquement des assemblages de signes multiformes, dans le nombre desquels se trouvent perdus quelques caractères tefinagh ou très-voisins de ceux-ci.

Je crois que nous avons sous les yeux, dans les sculptures de la province marocaine de Soûs, dans celles de Moghâr et de Telizzarhên, le travail de populations noires, autochtones.

D'après les faits que j'ai rappelés et entre lesquels j'ai cherché au cours de ce travail à établir des rapprochements, il y a, sinon une certitude absolue, du moins une certaine vraisemblance, à ce que les sculptures du Soûs

aient été gravées par une branche de la famille Wakorè, de la race Djoûli ou mandingue, dont les Latins ont parlé sous le nom d'Éthiopiens Daratites, autrement dit, par le groupe *Sáro*, des Wakorè, auquel les Maures appliquent encore le nom d'Ahel Mâssa, « gens de Mâssa ».

La seule objection qu'on opposerait à cette idée serait basée sur le manque d'aptitudes des races noires, en général, pour l'architecture et la sculpture. Certainement, à première vue, cette objection paraît être grave, mais elle perd une partie de sa force, dans le cas présent, lorsqu'on l'examine de plus près. Les Djoûli, ceux du Rio Nuñez, par exemple, construisent maintenant des maisons en bois; ils ornent les murailles de ces maisons au moyen de dessins et de peintures où, à côté de surfaces couvertes de carreaux, de lignes et de bandes formant des zigzags, on rencontre quelquefois l'image d'un être vivant. La relation du voyage de Gray et Dochard contient, à la planche 9, un spécimen de ces ornements portant une figure humaine. Incontestablement, ces peintures sont autant inférieures aux anciens dessins gravés dans le Soûs, que le sont les maisons en bois ou en terre des Djoûli modernes par rapport aux anciennes constructions en pierre dans le bassin de l'Ouâdi Dhra'a. Mais les Djoûli qui vivent actuellement sur la côte ouest de la Nigritie sans y former une grande unité politique; ne sont plus même ce qu'était cette race, déjà depuis longtemps refoulée dans le Sud au xiv^e siècle, à cette époque où ayant retrouvé une partie de sa force, et constitué un État sur le Dhiôli-Bâ, elle fit un retour vers le Nord et reconquit le Ghanata, le Tagânt et même l'Adrâr jusqu'au 23^e de latitude. Il ne faudrait donc pas juger uniquement d'après ceux de leurs frères qui vivent à notre époque sur les bords du Rio Nuñez, les anciens Wakorè qui peuplaient le Sahara occidental à l'époque où l'éléphant vivait sur les bords de l'Ouâdi Dhra'a, car sans toutefois égaler l'art et la puissance de travail que dénotent les ruines du Soûs,

les deux palais en terre que les Bambara, autre branche des Djoûli, avaient construits à Ségou-Koro, c'est-à-dire au vieux Ségou, et dont Mungo Park vit encore les hautes murailles flanquées de tours, prouvent qu'il n'y a pas bien longtemps, certains Djoûli auraient pu donner des leçons aux architectes du Rio Nuñez.

Le sujet auquel m'a amené l'examen des curieux estampages que la Société de géographie a reçus du rabbin Mardochée, est un de ceux qui sont du domaine réservé aux études de l'avenir.

L'intérêt qu'il offre n'est pas circonscrit à l'élucidation d'un fait isolé; j'ai cherché à indiquer, telle que je l'entrevois, sa liaison avec d'autres faits de même ordre.

Il n'est personne parmi nous qui ne souhaite de voir se répandre de nouvelles lumières sur cette question, et nous applaudirons tous aux découvertes archéologiques de notre voyageur, le rabbin Mardochée, qui ont apporté des preuves matérielles destinées à devenir un précieux élément dans la discussion.
